



La revue des conditions de travail

N° 1 – 2014 – Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail

Appel à contributions

Septembre 2013

« L'organisation du travail à l'épreuve des risques psychosociaux ? ».

Depuis le milieu des années 2000, les RPS constituent un vocable incontournable pour parler du travail et de son évolution. Mais l'irruption de cette thématique n'est pas sans poser de nombreux problèmes à l'intervention sur les conditions de travail. Si les RPS ont certainement permis de réintroduire les questions de santé au travail au cœur du débat public, il n'en reste pas moins que l'utilisation de cette notion soulève de nombreuses interrogations et débats. Le risque associé à l'usage des RPS, c'est évidemment de se cantonner à la réparation individuelle, à vouloir avant tout soigner les salariés plutôt que de prendre soin du travail et de transformer son organisation. Dans cette optique, il s'agirait alors de « changer le travail vécu plus que le travail réel »¹, de s'intéresser avant tout aux symptômes individuels et à l'expression du mal-être plutôt qu'à ce qui conditionne étroitement le travail et son organisation.

Face à ce tropisme, le réseau de l'Anact a toujours tenté d'inscrire les RPS dans les dynamiques de changements organisationnels et d'évolution du travail. L'enjeu est de comprendre le travail, de favoriser l'élucidation des controverses sur la qualité de celui-ci et de ses finalités afin de proposer des modes de transformation de l'organisation plus concertés et ouverts à une pluralité de logiques (rapports de service, travail bien fait, etc.). Pour traiter des RPS, il s'agit alors de placer au centre de la réflexion les questions d'environnement du travail et d'organisation. Cette posture implique de rompre avec une conceptualisation des RPS centrée prioritairement sur les symptômes et les facteurs de risques.

Il est temps de faire un bilan de cette expérience et d'en montrer les atouts et les limites, autant à partir des interventions du réseau que dans des problématiques plus générales, issues de la recherche et du conseil. Qu'en est-il alors des nouveaux objets d'intervention impliqués par les RPS – la qualité de vie au travail, l'organisation du travail et le renouvellement des formes de la négociation - et comment ces questions sont-elles traitées

¹ Marie-Anne Dujarier, « Une analyse sociologique des discours sur la souffrance au travail », dans *Destins politiques de la souffrance. Intervention sociale, justice, travail*, sous la direction de Thomas Périlleux et John Cultiaux, Érès, 2009, p. 131.

dans l'intervention en conditions de travail ? Le dossier entend valoriser des expériences qui ont tenté d'intégrer la compréhension des RPS dans des dynamiques de transformations de l'organisation du travail. Une attention particulière sera également portée à la façon dont ces expériences ont pu contribuer à mieux équiper les acteurs pour faire face au changement.

Dans cette perspective, *La revue des conditions de travail* propose un appel à contribution vers les communautés de chercheurs, de consultants et d'intervenants impliqués dans le champ des conditions de travail et les dynamiques de changements organisationnels.

Les contributions retenues traiteront un ou plusieurs des aspects suivants :

- Une mise en perspective cognitive et épistémologique des méthodes d'intervention.

Les RPS appartiennent à un ordre de réalités que l'on peut qualifier d'incertain et de mouvant. Pour pallier cette caractéristique, un fort besoin de méthodes d'objectivation s'est d'emblée fait jour : recours à l'épidémiologie, traitement par questionnaire, enquête sur les populations au travail et croisement entre différentes variables statistiques, etc. Quelle est l'efficacité de ce recours au quantitatif pour traiter les questions d'organisation du travail et les situations problématiques ? Comment ces enquêtes sont-elles utilisées et mobilisées par les acteurs de terrains pour résoudre les problèmes soulevés par les RPS ? Ces enquêtes suffisent-elles ou faut-il les combiner à des approches plus qualitatives au plus près des réalités vécues par les acteurs ?

- Les RPS et les conditions organisationnelles du changement

Pour certaines approches, les RPS trouvent leurs origines dans les conditions de production de la vie organisationnelle et sont logées dans la texture même de la vie des entreprises. Mais qu'en est-il exactement ? Certains modèles d'organisation du travail sont-ils plus problématiques que d'autres ? Les articles retenus dans cette perspective feront état de diagnostics qui relient l'apparition des RPS aux conditions de la vie organisationnelle. Par exemple, l'absence de controverses dans les entreprises, à propos des conditions de la mobilisation des salariés et des transformations organisationnelles, exerce un rôle certain dans la production des RPS. Un changement sur lequel il n'est pas possible de s'exprimer ni d'imprimer sa marque ne peut que faire l'objet d'un rejet plus ou moins explicite. Quelles sont alors les expériences d'intervention qui permettent d'instruire cette question de façon systématique ?

- Les RPS et leur intégration dans le champ institutionnel de la prévention

La notion de RPS, objet à l'origine de vives critiques, s'est aisément moulée dans le paysage socio-institutionnel de la prévention à la française. Il est vrai que le vocable de « risque » psychosocial s'intègre facilement dans un terrain déjà balisé : il y aurait des « expositions » à des risques, que l'on peut qualifier de « nouveaux », et qu'il s'agirait d'évaluer et de circonvenir par une action de prévention adéquate. Cette représentation suppose une certaine passivité des salariés face à des risques qu'ils ne maîtrisent pas. Surtout, cette position risque d'occulter le nécessaire renouvellement des cadres organisationnels pour traiter les RPS à la « source ». De ce point de vue, insister sur la prévention « primaire », suffit-il pour en être quitte avec les expressions de mal-être au travail diverses qui font florès actuellement ? Les articles retenus problématiseront cette question en mobilisant une

réflexion de fond sur les évolutions en cours. Ils montreront également les enjeux et les limites éventuelles d'une appréhension des RPS en termes de risques professionnels.

- Soigner le travail et développer des alternatives : comment faire ?

Ce numéro de *La revue des conditions de travail* souhaite porter une attention particulière aux expériences novatrices d'interventions de traitement des RPS qui ont réussi à dépasser les symptômes pour s'attaquer aux causes de celles-ci. La transformation des organisations du travail, de façon concertée, est un levier possible de cette évolution. L'ouverture de controverses sur le métier et le travail bien fait est également une piste qui mérite d'être explorée. Il est important de documenter les alternatives possibles à un traitement exclusivement symptomatique des RPS. Dans cette optique, les expériences d'interventions orientées vers la transformation concrètes des situations de travail seront privilégiées.

Articles attendus*

Les intentions d'articles doivent être reçues avant le 15 novembre 2013.

Les intentions d'articles doivent comprendre le titre de l'article, un résumé d'une page au maximum indiquant la problématique de l'article et la méthodologie utilisée. Le comité éditorial de l'Anact donnera une réponse positive ou négative sous une quinzaine de jours après réception de l'intention. L'acceptation de l'intention d'article ne présume pas de l'acceptation de l'article final qui sera soumis au Comité de lecture de la revue.

Les articles devront être reçus au plus tard le premier mars 2014 à l'adresse suivante :

larevuedesconditionsdetravail@anact.fr

La parution du numéro est prévue pour juin 2014.

Les attentes suivantes seront privilégiées : pertinence conceptuelle par rapport à l'objet du dossier thématique de la revue, qualité de la description du milieu de travail dans lequel l'intervention se situe, capacité de mettre en récit et de problématiser les enjeux sociaux et organisationnels issus de l'observation empirique, attention aux questions de contenus et aux controverses qui ont animés les acteurs en situations pratiques. La revue entend plus particulièrement valoriser des approches qui relatent des expériences et/ou des tentatives de transformations du travail.

La longueur des articles se situera entre 15 000 et 25 000 caractères espaces compris.

Pour toute demande de renseignements sur la revue ou l'appel à contribution, vous pouvez contacter Thierry Rousseau, rédacteur en chef, à l'adresse suivante : t.rousseau@anact.fr

* Pour plus de détails, consultez notre site : <http://www.anact.fr/web/publications/revue-conditions-travail>

Présentation de la revue

Publiée par l'Anact, *La revue des conditions de travail* entend approfondir et renouveler le regard porté sur les évolutions du travail. Pour cela, elle propose de cheminer sur deux voies. La première emprunte le très riche matériau issu des expérimentations menées par le réseau Anact et des consultants en entreprise, comme autant d'expériences originales de

conduite concertée du changement. La seconde prend appui sur des contributions scientifiques issues des nombreuses disciplines convoquées par le travail et ses conditions d'exercice. Le pari de *La revue des conditions de travail* est de faire discuter les intérêts singuliers avec les problématiques générales, les acquis théoriques avec les connaissances issues de la pratique... Face à la dispersion des savoirs, mais aussi devant la nécessité d'en créer de nouveaux, la rencontre de ces deux voies est seule à même de dépasser la déploration des dysfonctionnements et de proposer des pistes d'amélioration légitimes et pertinentes.

La revue des conditions de travail s'adresse deux fois par an, sous forme numérique, à une large communauté de chercheurs, praticiens et intervenants engagés dans la compréhension des enjeux et des modes d'actions associés à la transformation du travail.

Pour cela, la revue se veut :

- Un **creuset** alimenté par les travaux de capitalisation issus de l'expérimentation du réseau Anact, les études, mais aussi par des productions – enquêtes, travaux de chercheurs et de consultants – de différents milieux.
- Un **incubateur d'idées** propice à la controverse et à la mise en débat.
- Un **espace pluridisciplinaire** et **interinstitutionnel**, nourri par des apports issus de la psychologie du travail, la sociologie, les sciences de gestion, l'ergonomie, etc.

L'objectif ultime de *La revue des conditions de travail* consiste à proposer des pistes de réflexion sur ce qui, aujourd'hui, conditionne la qualité du travail et de son environnement. Le travail est traversé par de nombreuses controverses sur son devenir et son organisation. Ces controverses sont structurantes. Il est important d'en faire état pour s'approcher au plus près des réalités de terrain et examiner comment les acteurs s'emparent des questions du travail et élaborent des solutions satisfaisantes. L'enjeu est d'importance, tant pour l'avenir des entreprises que pour les conditions de travail des salariés.

Outre un **dossier thématique**, *La Revue des conditions de travail* s'articule autour des rubriques suivantes :

- **Enquêtes** : analyses et commentaires consacrés aux enquêtes conditions de travail et plus largement au travail.
- **Recherches** : un espace dédié aux travaux de jeunes chercheurs sur des thématiques liées au travail et à ses conditions.
- **Lectures** : recension(s) d'une sélection d'ouvrages portant sur le travail.